

Les décisions

- Protocole d'accord avec le CNAM de Valenciennes
- Avenant à la convention avec les lycées (classes prépa-DEUG d'histoire)
- Création d'un institut d'administration des entreprises (IAE)

* * *

- Le compte-rendu du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire du 17 Juin 1993 est approuvé à l'unanimité.

- Pierre Petit présente le bilan du contrat quadriennal de développement de l'université (domaine de formation) :

- les effectifs actuels : 10.505 étudiants inscrits au 17 Novembre 1993

- le tableau des formations mises en place de 1990 à 1993 : il fait apparaître que l'objectif de diversification a été atteint

- le tableau des flux d'entrée et l'origine des étudiants et celui des taux de réussite aux examens par institut.

A ce propos, il faut remarquer la forte proportion de Bac G s'inscrivant dans la filière Droit (près de 50 % du flux entrant). Or, le cursus suivi par les élèves de G ne les prépare pas suffisamment aux études longues. Ceci a des répercussions sur le taux de réussite, les titulaires du Bac G, manquant, selon le Directeur de l'Institut des Sciences Juridiques Economiques et de Gestion, de culture générale suffisante pour aborder ce type d'études.

Certains conseillers ont constaté une baisse du nombre des bacheliers de technologie (F et G) ayant déposé un dossier de candidature pour l'admission à l'IUT (Image trop élitiste de l'IUT ? Manque d'information des élèves de terminale ? Volonté des lycées de favoriser leurs STS ?).

- Michel Delhaise fait le point sur les constructions :

◦ L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis est l'université qui a le plus de locaux construits dans le cadre du schéma U.2000 (50 % pour l'UVHC, 35 % pour les autres universités du Nord et du Pas-de-Calais).

◦ La circulation aux abords du campus sera améliorée grâce à une rocade qui reliera le bâtiment Matisse (Lettres) à l'entrée actuelle, en passant à l'extérieur des bâtiments recherche et de la future extension sciences, le rond point "Lettres" sera relié au réseau routier du campus, les voies seront élargies pour permettre la circulation des bus articulés de la SEMURVAL, pour des raisons de sécurité il sera instauré un sens unique entre l'IUT et l'ILLA (Interdiction de circuler dans le sens Lettres vers l'IUT). Le début des travaux est prévu en février 1994, pour un coût de 4,5 millions de Francs.

◦ Constructions prévues : restaurants universitaires à Cambrai et au Mont Houy, l'extension de l'Institut des Sciences et Techniques, l'extension recherche, un IUT à Cambrai.

- Pierre Petit signale la mise en place des tutorats : tutorats d'accueil et d'information pendant les inscriptions, tutorat d'accompagnement à l'ISTV tout au long de l'année. Le bilan est positif et la formule sera reconduite pendant l'année universitaire 1993-1994.

- Nicole Juhen dresse le bilan du service des sports : 2.521 étudiants se sont inscrits à une ou plusieurs disciplines, plus de 100 équipes ont participé au championnat inter-promos, 273 étudiants étaient licenciés à la FNSU, 29 activités sont proposées aux étudiants, le nombre de professeurs d'EPS passe de 4 à 5, la surface du gymnase est doublée, mais il n'y a aucun terrain extérieurs, une bonification de points est attribuée aux étudiants qui pratiquent le sport régulièrement (excepté pour certaines formations de l'ILLA).

- Michèle Plaisant se réjouit de l'augmentation des locaux et des effectifs du service information et orientation (SUOIP).

- Madame Daum, assistante sociale du Crous présente la nouvelle organisation : des séances d'informations collectives par thème lui permettent de consacrer plus de temps aux entretiens individuels.

- Le secrétaire général montre que les engagements du ministère ont été tenus : sur la durée du contrat le nombre des postes budgétaires AITOS est passé de 157 à 205, celui des enseignants de 278 à 423, (pour information, AITOS rémunérés sur le budget de l'université : 42 en 1989, 65 en 1993, et 75 CES effectuent un service de 20 heures).

L'âge moyen des enseignants est de 43 ans, celui des AITOS de 40 ans.

- Pierre Petit signale les modifications apportées au contrôle des connaissances : le principe de compensation est entré en vigueur à l'Institut des Lettres Langues et Arts.

- Un avis favorable, à l'unanimité, est donné au projet de protocole d'accord entre l'UVHC et le centre régional de Valenciennes associé au CNAM. Il organisera la participation du CNAM à la préparation des modules de mathématiques, physique et de chimie de l'ESEU.

- Un avis favorable, à l'unanimité, est donné à un avenant à la convention établie entre l'UVHC et les lycées pour les étudiants inscrits en classe de lettres supérieures, en classe préparatoire HEC et en première année de DEUG d'histoire.

- Un avis favorable, à l'unanimité, est donné au projet de création d'un institut d'administration des entreprises (IAE) au sein de la faculté de droit, d'économie et de gestion. Cet IAE, qui sera intégré au réseau national des 20 IAE, regroupera toutes les formations à la gestion de la faculté.

Etaient présents :

Personnalités extérieures	: Madame Bressan
Collège A	: Messieurs Askovic, Horling, Martinache
Collège B	: Mademoiselle Juhen, Messieurs Delhaise, Dorobisz, Leroy, Morel
AITOS	: Madame Givais, Monsieur R. Bury
Usagers	: Mademoiselle Wilbal
Membre de droit	: Monsieur le secrétaire général

Ont donné pouvoir	: Monsieur Defrenne à Monsieur Martinache Monsieur Régnier à Monsieur Morel
--------------------------	--

Invités	: Madame Daum, Mademoiselle Plaisant, Mademoiselle Steiner, Messieurs Desrumaux, Fréville, Machelart, Moreau
----------------	--

Excusés	: Messieurs Bonaccorsi et Van Ceulebroeck.
----------------	--